



d'une Demande d'Aide au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA) déjà effectuée sur telepac

ATTENTION : Les éléments déclarés dans ce formulaire ne seront pris en compte que si vous aviez déjà télédéclaré au préalable une demande d'aide concernée par le présent formulaire au titre de la campagne 2025.

Ce document est un REDÉPÔT DE DEMANDE : **il annule et remplace votre précédente déclaration.**

Identification du demandeur

N° Pacage N° Siret
N° de détenteur F R Nom, prénom ou dénomination sociale :

Attention : Vous devez déclarer à la DAAF toute évolution ou modification concernant les données de votre exploitation : coordonnées, entrée ou sortie d'un associé, changement de forme juridique etc. Pour cela, utilisez le service telepac « Données de l'exploitation » ou le formulaire *Déclaration des modifications intervenues au sein de l'exploitation*.

Demande d'ADMCA

Je demande l'aide au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA) au titre de la campagne 2025.

☐ Je demande à bénéficier du complément à l'ADMCA pour les veaux nés sur mon exploitation entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025, puis élevés et maintenus pendant au moins 6 mois sur mon exploitation.

L'effectif pris en compte pour votre demande d'ADMCA sera calculé par l'administration à partir des informations notifiées à l'établissement départemental de l'élevage (EDE). Pour plus d'informations concernant les conditions d'éligibilité des animaux à l'ADMCA, vous pouvez vous reporter à la notice, disponible sur telepac ou auprès de la DAAF.

Localisation des animaux

Pendant la période de détention obligatoire, mes animaux sont susceptibles d'être localisés :

- ☐ dans un bâtiment de mon exploitation (veuillez préciser la commune)
- ☐ sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2024
- ☐ sur des îlots ne figurant pas dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2024 (dans ce cas, vous devez remplir un *Bordereau de localisation* et le joindre à votre demande)

Engagements

- J'atteste avoir pris connaissance des conditions réglementaires d'attribution de l'aide et des engagements que je dois respecter, tels qu'ils sont explicités dans la notice de la demande d'aide ADMCA et complément veaux.
- Je m'engage à informer préalablement la DAAF de toute modification de la localisation des animaux engagés au cours de la période de détention obligatoire, soit pendant 6 mois après le dépôt de ma demande.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.
- Je certifie que les données renseignées dans la BDNI sont exactes.
- Je m'engage à obtenir, conserver et fournir tout document ou justificatif demandé et à permettre et faciliter l'accès à l'exploitation, ainsi que toutes vérifications nécessaires, aux autorités compétentes chargées des contrôles.
- Je reconnais avoir pris connaissance des réductions encourues en cas de non respect de mes obligations et engagements relatifs à ma demande d'aides ADMCA et complément veaux ou en cas de déclaration inexacte.
- Je suis informé que, conformément au règlement européen (UE) n° 2116/2021, l'État est susceptible de publier, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA.

À : , le 2 0 2 5

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC (pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez le nom et le prénom du signataire) :